



Formation post-permis

Depuis le 1er janvier 2019, il est possible de suivre une formation complémentaire, dite « post-permis » donnant lieu à une réduction du délai probatoire pour les titulaires d'un premier permis de conduire.

REGLEMENTATION :

Public concerné :

Cette formation Post-Permis s'adresse exclusivement aux titulaires d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1 ou B).
Conditions d'éligibilité :

- Les usagers ne doivent avoir commis - durant la période probatoire - aucune infraction ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit de conduire ;
- La formation doit avoir été suivie entre le sixième et le douzième mois après l'obtention d'un premier permis de conduire.

OBJECTIF :

Renforcer les compétences acquises par les conducteurs novices et offrir en contrepartie au stagiaire une réduction de sa période probatoire.

DURÉE DE LA FORMATION :

7 heures sur une journée

PROGRAMME :

MATINÉE : Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

SÉQUENCES	OBJECTIFS
1 – Présentation de la formation (Durée : 10 minutes)	Accueil, présentation et tour de table.
2 – Questionnaire d'entrée en formation – Autoévaluation (Durée : 15 minutes)	Se connaître en tant que conducteur, connaître et prendre en compte ses limites.
3 – Constitution du groupe (Durée : 35 minutes)	Se présenter, confronter ses expériences au groupe, découvrir sa singularité et créer du lien.
4 – Traitement du questionnaire d'autoévaluation (Durée : 45 minutes)	Confronter ses expériences au groupe, découvrir le groupe.
5 – Perception des risques (Durée : 1 heure)	Se positionner face aux risques, se confronter à la perception des autres, prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.
6 – Situations complexes (Durée : 1 heure 15)	Comprendre et résoudre des situations complexes

APRES-MIDI : Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables. Les stratégies de mobilité.

SÉQUENCES	OBJECTIFS
7 – Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes (1 heure 45 minutes)	Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements, prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicules etc.), être conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.).
8 – Choix de mobilité (1 heure)	Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement, être sensibilisé aux questions environnementales, découvrir des modes de déplacements alternatifs.
9 – Bilan avec engagement (15 minutes)	S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe.

